

Le 21 mars 2014

Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

Par courriel, dépôt électronique (SDÉ) et par messenger

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2014-2015
Dossier Régie: R-3854-2013
Notre dossier : R048122 FE

Chère consœur,

Le 14 mars 2014, le Distributeur vous faisait parvenir la mise à jour du dossier tarifaire, conformément aux directives émises dans la décision D-2014-037.

Suite à une correction du calcul de l'encaisse réglementaire, le Distributeur dépose une version révisée des pièces HQD-19, documents 1 et 6.

Pour les motifs expliqués à la pièce HQD-19, document 1, page 4, le Distributeur demande la création d'un compte d'écarts permettant d'y comptabiliser un montant de 1,8 M\$ à remettre à la clientèle en 2015, auquel s'ajoutera un rendement au taux autorisé de la base de tarification.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

p.j.

c.c.: Intervenants (*par courriel*)